

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 10 septembre 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller

Est absente :

Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux d'août 2012
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Remise des prix concours Maisons Fleuries
- 7- Subvention Comité Grandiose
- 8- Formation Anne-Claude Hébert Moreau
- 9- Dérogation mineure 2012-06 Robert Matteau et Jocelyne Pellerin
- 10- Dérogation mineure 2012-07 Yves Morissette et Jeannine Mercier
- 11- Demande PIIA Gilles Garceau

- 12- Avis de motion concernant la restructuration des numéros civiques au Domaine Ouellet (anciennement secteur Saint-Boniface)
- 13- Avis de motion modification règlement de zonage 2010-012
- 14- Adoption 1<sup>er</sup> projet règlement 2012-004 modifiant le règlement de zonage 2010-012
- 15- Acceptation travaux de voirie sur différentes rues de la municipalité
- 16- Remplacement des étudiants pour fin de la saison touristique
- 17- Tarification pinces de désincarcération
- 18- Affaires nouvelles
- 19- Période de questions
- 20- Période de suggestions
- 21- Clôture de la séance

#### RÉS. 2012-09-222 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- L'item 17 est reporté à une séance subséquente.

Adoptée

#### CAS PARTICULIERS

Seize personnes assistent à la réunion du conseil.

- Madame Mariette Béland dépose une motion de blâme auprès de monsieur le maire André Garant pour l'envoi d'un feuillet publicitaire concernant les remerciements à monsieur Jean-Paul Diamond pour les subventions reçues par la municipalité depuis 2009.
- Une demande est adressée au conseil concernant des travaux à faire à la Côte à Potvin au Lac Long.

#### RÉS. 2012-09-223 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux du mois d'août 2012 sans aucune modification.

Adoptée

## CORRESPONDANCE

La directrice générale accuse réception de la correspondance suivante :

- 1- Félicitations et remerciements du service incendie de Saint-Barnabé s'adressant au Service Incendie de Saint-Élie-de-Caxton pour l'aide précieuse lors de l'incendie de la Ferme Rouval à Saint-Barnabé.
- 2- Remerciement à l'équipe des pompiers de Saint-Élie-de-Caxton pour sa participation au sauvetage qui a permis de faire la différence lors de l'accident au Lac du Barrage. Cette lettre est signée par madame Linda Lachaume et sa famille.
- 3- Félicitations à monsieur le maire et au conseil pour le projet de jardin botanique. La lettre est signée par madame Marie Gélinas du Lac Plaisant.

## RÉS. 2012-09-224 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

## COMPTES

Salaires : 51 209.99 \$

Comptes :

|      |                                  |  |               |
|------|----------------------------------|--|---------------|
| 5258 | MAXI MÉTAL INC.                  | CAMION INCENDIE ET ÉQUIPEMENTS                 | 379 525.57 \$ |
| 5259 | PIERRE AUGER                     | SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE                | 100.00 \$     |
| 5260 | YVAN CHARTIER                    | MAISONS FLEURIES                               | 25.00 \$      |
| 5261 | MINISTRE DES FINANCIERES         | IMMATRICULATION CAMION INCENDIE, CAMION VOIRIE | 132.00 \$     |
| 5262 | HYDRO-QUÉBEC                     | JARDIN BOTANIQUE                               | 3 977.86 \$   |
| 5263 | CLUB SOCIAL DES POMPIERS         | CLUB SOCIAL DES POMPIERS                       | 70.00 \$      |
| 5264 | COMITE CULTUREL ST-LEON-LE-GRAND | SUBVENTION                                     | 200.00 \$     |
| 5265 | ALIMENTATION R. AUDET            | ALIMENTS                                       | 76.20 \$      |
| 5266 | ASTRAL MEDIA RADIO INC.          | PUBLICITÉ TOURISTIQUE                          | 1 264.73 \$   |
| 5267 | LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE  | MAISONS FLEURIES, ENT. REPARATION OUTILS       | 428.29 \$     |
| 5268 | BETONNIERE MOBILE BOISVERT INC   | ENTRETIEN CASERNE                              | 335.26 \$     |

|      |  |  |             |
|------|--|--|-------------|
| 5269 | BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE    | ANALYSES D'EAU   | 51.74 \$    |
| 5270 | BOIVIN & GAUVIN INC.                     | ÉQUIPEMENT   | 425.41 \$   |
| 5271 | LES BONBONS SAMSON (9214 7453 QUEBEC INC | ALIMENTS TOURISME  | 441.50 \$   |
| 5272 | BORDELEAU STEVE                          | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME   | 225.00 \$   |
| 5273 | BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE           | FOURNITURES DE BUREAU  | 620.78 \$   |
| 5274 | CARQUEST, PIECES D'AUTOS                 | MAISONS FLEURIES, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, PIÈCES ET ACCESSOIRES ENTRETIEN                           | 176.31 \$   |
| 5275 | LABORATOIRES CHOISY LTEE                 | ARTICLES DE NETTOYAGE  | 173.22 \$   |
| 5276 | CLOTURES CAMBREK INC.                    | VOIRIE MATÉRIAUX, PIÈCES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX  | 98.54 \$    |
| 5277 | COMPAC - SON                             | ENTRETIEN CHARIOTS BALADE  | 229.95 \$   |
| 5278 | COOPERATIVE COLLECTE PRO                 | CONTRAT VIDANGES   | 7 108.41 \$ |
| 5279 | DESHAIES PIERRE                          | PROFESSIONNEL CYANOBACTÉRIES   | 1 345.21 \$ |
| 5280 | DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.            | ALIMENTS   | 73.50 \$    |
| 5281 | LES ARTISANS DU TEXTILE INC.             | ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE                              | 361.37 \$   |
| 5282 | DUHAIME & FILS INC.                      | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN CENTRE COMMUNAUTAIRE                                       | 298.79 \$   |
| 5283 | EDITIONS JURIDIQUES FD INC               | FOURNITURES DE BUREAU  | 94.50 \$    |
| 5284 | ELECTRONIQUE MATTEAU INC.                | JARDIN BOTANIQUE   | 70.79 \$    |
| 5285 | EMCO CORPORATION                         | JARDIN BOTANIQUE, ÉGOUT PLUVIAL AVENUE DE LA RIVIERE   | 1 551.64 \$ |
| 5286 | LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY            | LOCATION MACHINERIE  | 5 913.17 \$ |
| 5287 | EQUIPEMENTS LES CHUTES                   | ENTRETIEN ET RÉPARATION OUTILS   | 12.59 \$    |
| 5288 | FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.           | SIGNALISATION ACCESSOIRES, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, JARDIN BOTANIQUE, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 116.71 \$   |
| 5289 | FELIX SECURITE INC.                      | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN   | 67.85 \$    |
| 5290 | FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE    | FRAIS DE MUTATION  | 51.00 \$    |
| 5291 | GARAND YVON                              | PIÈCES, ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX   | 29.45 \$    |
| 5292 | GARCEAU PAUL-ANDRE                       | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL  | 22.88 \$    |
| 5293 | SANDRA GEROME                            | FRAIS DE DÉPLACEMENT FOSSES SEPTIQUES  | 173.14 \$   |
| 5294 | GROUPE CCL                               | FOURNITURES DE BUREAU  | 482.33 \$   |
| 5295 | GROUPE CLR                               | CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE ET SAMSON/MARCHAND  | 1 591.37 \$ |
| 5296 | LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS           | ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR  | 862.31 \$   |
| 5297 | HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE                | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL  | 85.49 \$    |
| 5298 | HOCKEY LEMAY / SPI                       | VÊTEMENTS DE TRAVAIL   | 41.35 \$    |
| 5299 | IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE            | MATÉRIEL PROMOTIONNEL  | 1 075.02 \$ |
| 5300 | INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR             | ENTRETIEN INFORMATIQUE   | 78.18 \$    |
| 5301 | LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.           | ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE  | 135.43 \$   |

|        |                                       |  |               |
|--------|---------------------------------------|--|---------------|
| 5302   | LOCATION CDA INC.                     | PIÈCES ET ACCESSOIRES, JARDIN BOTANIQUE, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, LOCATION MACHINERIE, ACHAT OUTILS  | 1 679.85 \$   |
| 5303   | LUMEN                                 | JARDIN BOTANIQUE, PIÈCES ET ACCESSOIRES  | 195.55 \$     |
| 5304   | MARCHE RENE SAMSON                    | PIÈCES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX, ENTRETIEN RÉSEAU SAMSON/MARCHAND  | 258.63 \$     |
| 5305   | MASKIMO CONSTRUCTION INC.             | VOIRIE MATÉRIAUX, JARDIN BOTANIQUE   | 1 531.75 \$   |
| 5306   | LES MATERIAUX LAVERGNE                | ENTRETIEN CAMION, ENTRETIEN CASERNE  | 59.02 \$      |
| 5307   | ANNULÉ                                |  |               |
| 5308   | MAURICE HOULE & FILS LTEE             | ABAT-POUSSIÈRE, JARDIN BOTANIQUE, GARAGE DE LA CULTURE, ENTRETIEN CASERNE, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, TERRAIN DE JEUX, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 2 016.48 \$   |
| 5309   | MECANIQUE LOUIS BOUCHER               | ENTRETIEN CAMION, ENTRETIEN TRACTEUR   | 711.96 \$     |
| 5310   | MRC DE MASKINONGE                     | GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$20.69 TONNE, ROUTE DES LACS  | 11 095.31 \$  |
| 5311   | ORPHEO CANADA                         | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME   | 81.06 \$      |
| 5312   | LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)            | ESSENCE ET HUILE DIESEL BALADE, AQUEDUC  | 1 846.24 \$   |
| 5313   | POMPAGE EXPERT ENR                    | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME   | 155.22 \$     |
| 5314   | POMPLO                                | PRODUITS CHIMIQUES   | 732.14 \$     |
| 5315   | POSTES CANADA                         | PUBLICATIONS MUNICIPALES   | 128.25 \$     |
| 5316   | RIVARD GUY                            | CONTRAT VIDANGES   | 55.19 \$      |
| 5317   | ROLLAND BOUCHARD & FILS               | JARDIN BOTANIQUE   | 2 154.98 \$   |
| 5318   | SAMSON MARIO                          | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL  | 319.00 \$     |
| 5319   | SAVIGNAC REFRIGERATION INC.           | ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN  | 412.71 \$     |
| 5320   | SIGNOPLUS INC.                        | SIGNALISATION ACCESSOIRES, PUBLICITÉ TOURISTIQUE   | 1 108.40 \$   |
| 5321   | SOGETEL MOBILITE INC.                 | CELLULAIRE VOIRIE  | 79.28 \$      |
| 5322   | SOMAVRAC (C.C) INC.                   | ABAT-POUSSIÈRE   | 7 664.23 \$   |
| 5323   | VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN   | 52.43 \$      |
| 120823 | BELL MOBILITÉ INC.                    | CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND   | 89.22 \$      |
| 120829 | REVENU QUÉBEC                         | DAS PROV. AOÛT 2012  | 12 631.51 \$  |
| 120829 | REVENU CANADA                         | DAS FED AOÛT 2012  | 4 653.68 \$   |
| 120830 | REVENU CANADA                         | DAS FED ASS. LOISIRS   | 223.73 \$     |
| 120905 | HYDRO-QUÉBEC                          | ÉCLAIRAGE DES RUES   | 1 695.01 \$   |
| 120906 | HYDRO-QUEBEC                          | ÉCLAIRAGE DES RUES   | 207.68 \$     |
|        |                                       | TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D   | 462 058.35 \$ |
|        |                                       | GRAND TOTAL  | 513 268.34 \$ |

RÉS. 2012-09-225 COMPTES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 58 527.09 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

GAGNANTS DE MAISONS FLEURIES

Les gagnants du bon d'achat de 100.00 \$ pour Maisons Fleuries sont :

Lise et Gaston Bellemare  
Diane Bellerive  
Louise Descôteaux  
Sonia Audette

Des félicitations sont adressées à tous les gagnants et à tous les participants au concours.

RÉS. 2012-09-226 SUBVENTION COMITÉ GRANDI-OSE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 1 500.00 \$ au Comité Grandi-Ose servant à l'équipement scolaire pour les options données à l'école Villa de la Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2012-09-227 FORMATION COMBEQ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau à s'inscrire à la formation « Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles ».

La formation est donnée à Trois-Rivières le 20 septembre 2012 et le coût est de 240.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-09-228 DÉROGATION MINEURE 2012-006 ROBERT MATTEAU  
ET JOCELYNE PELLERIN

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 8 août 2012, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Robert Matteau et madame Jocelyne Pellerin ayant pour objet de :

- Permettre la construction d'un garage à 17.06 mètres de la ligne de façade du bâtiment plutôt que les 10 mètres prévus à l'article 7.9 du règlement de zonage 2010-012.

Cette dérogation affecte la grille de spécification 235 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1811, chemin des Lacs-Longs  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 4 194 682

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2012-09-003) à la demande de monsieur Robert Matteau et madame Jocelyne Pellerin lors de la séance tenue le 4 septembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-09-003 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2012-006 telle que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2012-09-229 DÉROGATION MINEURE 2012-003 JEANNINE  
MERCIER

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 18 mai 2012, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Jeannine Mercier ayant pour objet de :

- Permettre l'implantation d'un bâtiment secondaire à 45 cm de la ligne latérale plutôt que les 90 cm prévus au règlement de zonage 2010-012.

Cette dérogation affecte la grille de spécification 231 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

140, rue Pierre-Gagnon  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 3 983 686

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2012-09-004) à la demande de madame Jeannine Mercier lors de la séance tenue le 4 septembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-09-004 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2012-003 telle que demandée et selon les recommandations du C.C.U. soit le respect du dégagement de 1.5 mètres entre deux bâtiments tel que précisé à la grille de spécification 231 du règlement de zonage 2010-012.

Adoptée

RÉS. 2012-09-230 PIIA 2012-003 GILLES GARCEAU

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Gilles Garceau pour l'ajout d'un permis d'alcool au Restaurant Quoi de N'Oeuf au C.C.U. le 4 septembre 2012;

CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Gilles Garceau selon la résolution 2012-09-005;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-09-005 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Gilles Garceau selon les conditions énumérées par le C.C.U.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Madame Francine Buisson donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant la nomination de voies de circulation et la renumérotation civique du secteur Domaine Ouellet (partie annexée de Saint-Boniface).

AVIS DE MOTION

Monsieur Michel Brodeur donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012 concernant la localisation des bâtiments.

L'item 14 est remis à une séance ultérieure.

RÉS. 2012-09-231 APPROBATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité :

- 1- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur l'Avenue Principale pour un montant subventionné de 8,000.00 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports. Dossier 00015724-1-51075-(04)-2010-04-13-37;
- 2- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

RÉS. 2012-09-232 REMPLACEMENT DES ÉTUDIANTS FIN DE SAISON  
TOURISTIQUE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage madame Denise Paradis et madame Diane Duchesneau pour finir la saison touristique (été) en remplacement des étudiants retournés en classe.

Adoptée

## AFFAIRES NOUVELLES

### ROBERT HAMEL

Monsieur Hamel mentionne que :

1. Les travaux de pavage sur la Route des Lacs seront faits fin septembre ou début octobre.
2. La toiture du Centre Communautaire a été refaite.
3. Le nouveau camion incendie très moderne et contenant à peu près tous les équipements a été livré à la municipalité à la fin du mois d'août. Les pompiers ont eu l'occasion de le montrer aux citoyens lors de la porte ouverte du 1<sup>er</sup> et 2 septembre dernier.

### FRANCINE BUISSON

Madame Buisson mentionne que :

- Les cours de Tai Chi débutent cette semaine, 32 personnes de Saint-Élie-de-Caxton sont inscrites.
- Une rencontre causerie avec le professeur d'histoire de l'UTA aura lieu demain soir le 11 septembre. L'inscription a lieu jusqu'au 21 septembre.

### ANDRÉ GARANT

#### RÉS. 2012-09-233 FÉLICITATIONS NOUVEAUX ÉLUS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton félicite très chaleureusement les personnes élues au gouvernement provincial le 4 septembre dernier.

Il s'agit de :

Monsieur Jean-Paul Diamond, Parti Libéral  
Monsieur Luc Trudel, Parti Québécois  
Madame Julie Boulet, Parti Libéral  
Madame Danielle St-Amand, Parti Libéral  
Madame Noëlla Champagne, Parti Québécois

Adoptée

RÉS. 2012-09-234 REMERCIEMENTS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton félicite et remercie très chaleureusement monsieur Philipp Kallenberger et madame Pilar Fugueras pour la belle musique de circonstance jouée lors de la porte ouverte du jardin botanique le 1<sup>er</sup> et le 2 septembre dernier.

Adoptée

Un livre de la municipalité a été remis à monsieur Kallenberger et madame Fugueras pour leur généreuse participation.

- Monsieur le maire mentionne que le Symposium de peinture a très bien fonctionné sous la tutelle de madame Estelle Borgia. Cinq livres de la municipalité ont été remis à cette occasion.

RÉS. 2012-09-235 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à madame Estelle Borgia pour l'organisation du Symposium de peinture lors de la première fin de semaine de septembre.

Adoptée

RÉS. 2012-09-236 FÉLICITATIONS SERVICE INCENDIE

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu d'adresser des félicitations et des remerciements à monsieur Mario Samson, directeur du service incendie ainsi qu'à tous les pompiers pour leur implication concernant le nouveau camion incendie. Monsieur Samson assisté de son adjoint, monsieur Alain Courchesne ont confectionné le devis afin d'obtenir un camion très fonctionnel à la fine pointe des nouveaux développements dans ce domaine.

Adoptée

RÉS. 2012-09-237 PROGRAMME TECQ 2010-2013

ATTENDU QUE :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de

la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix-sept personnes assistent à la séance du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Glissières de sécurité
- Elagage des arbres au Lac Long
- Réforme cadastrale
- Jardin botanique
- Camion incendie
- Dérogation mineure

#### PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Une suggestion est faite pour l'ajout de supports à vélos pour 2013.

#### RÉS. 2012-09-238 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H30.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec-très. Dir. générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire